



Voici quelques exemples de clients de BMO Groupe financier qui réussissent à changer les choses grâce au programme *Soutien à la collectivité*.

■ Grâce au programme *Soutien à la collectivité*, un couple de personnes âgées de la côte Ouest a mis sur pied un fonds de dotation qui témoigne de son amour profond des animaux et de la nature. Ils sont heureux de savoir que les causes qui leur tiennent à cœur obtiendront un soutien pendant de nombreuses années.

■ Une Ontarienne a créé un fonds de dotation au nom de son mari décédé pour exprimer sa gratitude à l'égard du foyer de groupe qui prenait soin de son fils handicapé par un retard de développement. Ce fonds procurera un versement annuel au foyer de groupe, même après le décès de la cliente.

■ La curatrice d'un musée local connaît bien les défis que doivent relever les organismes sans but lucratif dans la gestion de leurs dépenses courantes. Elle a donc créé son propre fonds de dotation pour aider le musée à régler ses dépenses de fonctionnement.

Êtes-vous prêt à participer au programme *Soutien à la collectivité*?

Voici les trois étapes faciles à suivre :

1. Je peux faire un don de 10 000 \$.
2. J'ai choisi la cause que je veux soutenir;
ou
J'ai besoin d'aide pour décider quelle cause soutenir.
3. Communiquez directement avec un professionnel de BMO Groupe financier
ou
 - téléphonez au **1 866 310-6228**;
 - envoyez un courriel à **supportingyourcommunity@bmo.com**;
 - allez au **bmonesbittburns.com/francais/personalinvest/ProductsServices/charity.asp**

BMO Groupe financier s'est engagé depuis longtemps à établir des relations étroites et privilégiées avec les collectivités où il exerce ses activités. De plus en plus de Canadiens choisissent de soutenir des projets locaux pour lesquels ils peuvent constater l'incidence de leur soutien.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

5130776 (08/06)

SOUTIEN À LA *collectivité*

UN PROGRAMME DE BMO GROUPE FINANCIER

» CIBLEZ VOS DONS

» AIDEZ LA COLLECTIVITÉ

» TRAVAILLEZ AVEC LES LEADERS DE LA COLLECTIVITÉ

» LAISSEZ UNE MARQUE DURABLE

» INVESTISSEZ JUDICIEUSEMENT

» ACCÉDEZ AUX SERVICES DE SPÉCIALISTES LOCAUX



BMO  **Groupe financier**

BMO Groupe financier.
Travailler de concert avec
les fondations communautaires
du Canada.

SOUTIEN
À LA
COLLECTIVITÉ

SOUTIEN À LA *collectivité*

Pour aider les collectivités qui vous tiennent à cœur



BMO Groupe financier et les Fondations communautaires du Canada se sont associés pour permettre aux Canadiens de soutenir plus facilement les causes et les collectivités qui leur tiennent à cœur. Le programme *Soutien à la collectivité* vous laisse prendre les rênes et vous aide à faire une différence.

Un héritage pas comme les autres

La création d'un fonds de dotation par l'intermédiaire du programme *Soutien à la collectivité* de BMO Groupe financier vous offre la tranquillité d'esprit et comporte de nombreux avantages :

Permanence : Votre don peut avoir une influence durable sur votre collectivité parce qu'il est investi et que les revenus qu'il génère sont versés année après année aux organismes de bienfaisance de votre choix.

Tenue de livre simplifiée : Un fonds de dotation offre les mêmes avantages que votre propre fondation, mais sans les tracas administratifs. Votre fonds peut être établi rapidement et nous nous chargeons de la tenue de livres et des déclarations de revenus.

Avantages fiscaux : Les fondations communautaires sont des fondations publiques qui bénéficient d'avantages fiscaux spécifiques. Par exemple, elles n'ont pas d'impôt à payer sur les gains en capital des titres cotés en bourse obtenus sous forme de donation.

Spécialistes locaux : Les fondations communautaires collaborent avec un grand nombre de groupes locaux et sont donc bien placées pour aider les donateurs à cibler leurs dons afin d'en maximiser la portée dans la collectivité.

Portée nationale : Les fondations communautaires font partie du réseau national des Fondations communautaires du Canada, un organisme national présent dans les centres urbains et ruraux partout au pays; elles peuvent donc verser vos fonds à des causes dans les collectivités de votre choix. Elles offrent une expertise impartiale pour maximiser la portée de votre don.



Donner selon vos modalités

Le programme *Soutien à la collectivité* vous laisse modéliser votre don selon vos objectifs :

- **Vous choisissez les organismes de bienfaisance ou la cause que vous désirez soutenir.** Les Fondations communautaires collaborent avec de nombreux groupes de différents secteurs pour répondre aux besoins locaux et exploiter les possibilités, de l'éducation aux enfants et aux jeunes, en passant par les arts et la culture, l'environnement, la pauvreté, les sports, les loisirs et le logement.
- **Les sommes sont investies dans un fonds de dotation pour les faire fructifier.** Par conséquent, les dons peuvent être versés année après année au profit des causes que vous défendez.
- **Vous pouvez nommer le fonds** d'après un membre de la famille ou d'un être cher et vous pouvez faire participer votre famille au processus d'attribution des dons.
- **Avec le professionnel de BMO Groupe financier,** vous créez un programme de dons qui s'intègre à votre stratégie financière globale.
- **Vous pouvez créer votre propre fonds** ou vous associer avec d'autres personnes qui désirent appuyer la même cause. Il suffit de 10 000 \$ pour créer un fonds de dotation.